

LE PRÉSIDENT :

Alors nous allons prendre une pause de dix minutes.

1520

SÉANCE SUSPENDUE QUELQUES MINUTES

REPRISE DE LA SÉANCE

1525

LE PRÉSIDENT :

J'invite maintenant madame Lucienne Jetté à venir prendre place devant nous. Bienvenue parmi nous, Madame Jetté. Vous avez déposé un mémoire et là, je vois aussi que vous illustrez vos propos avec une carte.

1530

Mme LUCIENNE JETTÉ :

Oui.

1535

LE PRÉSIDENT :

La commission vous écoute.

1540

Mme LUCIENNE JETTÉ :

Merci. Je m'appelle Lucienne Jetté, je suis résidente depuis huit ans dans une résidence d'aînés dans le périmètre mais je tiens à dire que mon opinion est personnelle et puis que je ne suis pas influencée par un promoteur quelconque.

1545

Le PPU Assomption Nord parle des résidences d'aînés mais n'a pas beaucoup parlé des résidents.

1550 Actuellement, on observe qu'il y a deux grosses résidences, une entre Dickson et l'Assomption qui est actuellement en voie d'agrandissement et de l'autre côté, entre l'Assomption et Viau, la résidence qui est là va être complétée par une nouvelle tour éventuellement. Et si on dépasse un petit peu, qu'on traverse la rue, on est aux habitations olympiques où il y a également beaucoup de personnes âgées. Alors dans très peu de temps, puis c'est peut-être déjà arrivé, il y a au moins 1 000 aînés dans le périmètre ou à proximité du périmètre.

1555 Alors j'ai regardé le PPU en m'inspirant des idées du programme Municipalité amie des aînés et c'est à partir de ça que je fais quatre recommandations en ce qui concerne la mobilité des aînés.

1560 Alors tout d'abord, traverser l'intersection de l'Assomption, c'est très dangereux et dans le PPU, il est question d'élargir le terre-plein. Alors ma recommandation, c'est que dans l'éventuellement d'un terre-plein élargi, qu'il y ait une possibilité qu'il y ait une plate-forme ou un espace pour que quelqu'un qui a une marchette ou un fauteuil motorisé, qu'il puisse se stationner là en attendant que la lumière change. Parce que souvent les gens n'ont pas la capacité de traverser le boulevard l'Assomption d'un seul coup. Donc ça serait comme un petit stationnement en attendant.

1570 Mon deuxième point concerne le mobilier urbain. Les personnes âgées qui fréquentent les commerces actuels – je ne parle même pas des commerces éventuels sur l'Assomption – mais qui fréquentent les commerces actuels sur la rue Sherbrooke se retiennent d'aller à ces commerces-là parce qu'ils ne peuvent pas s'arrêter en cours de route.

1575 Alors ma recommandation, c'est qu'il y ait des bancs pour que les gens puissent prendre leur souffle en allant à la Banque Royale ou en allant à la Caisse Desjardins et que ça leur permette de circuler, de ne pas s'empêcher d'aller dans les commerces. Actuellement, il y a un espace que la dernière fois on a qualifié de friche où le propriétaire a mis des cubes de béton pour empêcher les autos de traverser, d'entrer sur le terrain.

1580 Et l'été, les gens s'assoient là-dessus. C'est raboteux, c'est parmi les canettes et puis ça serait plus invitant si c'était des bancs que cet aménagement-là qui n'est pas destiné du tout à s'asseoir.

1585 Je m'intéresse aussi à la problématique des fauteuils motorisés. Actuellement, les fauteuils motorisés, les quadriporteurs ou les chaises roulantes motorisées se promènent sur la rue Sherbrooke ou sur le boulevard l'Assomption avec juste un petit fanion qui dépasse à travers le trafic et en tout cas, pour moi, c'est très dangereux. Ce que je vois des fois, ça passe proche comme on dit.

1590 Alors je n'ai pas d'opinion est-ce que ça devrait être sur des pistes cyclables ou ça devrait être sur les trottoirs? Je pense que ça, c'est le code de la sécurité qui s'occupe de ça mais peut-être que ça serait une belle occasion de faire peut-être un projet pilote. Il y a tellement de personnes âgées dans le coin, puis il va y en avoir tellement, puis ils vont être de plus en plus âgés, que peut-être ça vaudrait la peine d'essayer un projet pilote pour la circulation de ces fauteuils-là à partir des résidences vers l'éventuel petit parc ou se promener dans les rues résidentielles autour, pas seulement rester dans le petit jardin qui est autour de la résidence puis 1595 qu'au fond, c'est presque un ghetto finalement, les gens ne sortent pas.

1600 Alors moi, je propose soit un projet pilote pour le trajet et même sur la surface de roulement parce que les fauteuils roulants motorisés, quand on les voit sur le trottoir, je vous assure que ça prend beaucoup d'équilibre pour rester d'aplomb sur le trottoir.

1605 Maintenant, mon observation de la démographie le confirme, les personnes âgées dans le coin, puis en général, c'est surtout des femmes et les femmes ont peur de circuler le soir, de sorte que l'utilisation de la station de métro par des aînés, surtout des femmes, c'est presque impossible. Alors le grand grief, c'est l'obscurité.

Alors ma proposition, c'était un éclairage amélioré, au moins entre la station de métro et la rue Sherbrooke. Il y en a déjà un éclairage là mais le soir, quand on sort du métro vers 9 h 30 du soir, vraiment c'est sombre et puis je peux comprendre que certaines personnes aient peur de

1610 circuler. De toute façon, ça rendrait service à tout le monde, ce n'est pas simplement les personnes âgées qui ont besoin d'éclairage. Alors ça, c'est la première partie de mon opinion.

1615 La deuxième partie, ça concerne la circulation sur le boulevard l'Assomption et le stationnement et le transport porte à porte. Actuellement, si je me fie sur ce qu'on voit dans le projet du PPU, le boulevard de l'Assomption va passer à deux voies. Au nord de la rue
1620 Sherbrooke, on est actuellement à trois voies de chaque côté du terre-plein et je ne sais pas, peut-être d'autres le savent, combien il va y avoir de voies au sud d'Hochelaga. Mais pour moi, ça me semble peu propice à la fluidité de la circulation qu'on passe de trois voies à deux voies, puis à peut-être trois voies, de sorte que je ne sais pas si c'est hérétique d'un point de vue urbaniste mais il me semble que ça devrait être le même nombre de voies de boulevard Rosemont jusqu'à Notre-Dame.

1625 Au nord de la rue Sherbrooke, en fait, on n'est plus dans le PPU mais on est toujours dans la même artère, puis c'est les mêmes gens qui circulent là, évidemment, il y a du stationnement actuellement, il y en a aussi au sud de la rue Sherbrooke et ce que je comprends du PPU, c'est que là, le stationnement va disparaître complètement.

1630 À la dernière réunion, j'avais posé la question sur le stationnement et on m'avait dit qu'il y aurait des petits espaces de stationnement pour les commerces qui seront de part et d'autre du boulevard l'Assomption. Alors actuellement... Ce que la dame avait dit, c'était qu'il y aurait des espaces seulement pour accéder à ces commerces-là, mais le PPU est muet sur l'accès aux espaces résidentiels et c'est, à mon avis, une problématique autant dans la résidence qui est du côté ouest de l'Assomption que du HLM où il n'y a pas de débarcadère et il y a des gens dans tous ces endroits-là qui ont des handicaps et pour qui, le transport porte à porte est absolument essentiel.

1635 Puis quand je parle de transport porte à porte, je ne parle pas juste de transport adapté parce qu'il y a beaucoup de personnes qui sont juste pas assez handicapées pour avoir droit au transport adapté.

1640 Alors ça leur prend – je ne parle même pas de leur véhicule – mais ça leur prend quelqu'un qui vient les chercher et qui vient les reconduire. Et de la façon dont la rue est actuellement organisée, bien souvent les véhicules qui viennent chercher ou reconduire, bien ils sont vraiment dans le chemin, ils sont devant l'entrée, des fois même ils sont en double, le transport adapté est en double.

1645 Alors si jamais le PPU se réalise tel qu'il est proposé avec deux voies sans stationnement, je ne sais pas qu'est-ce qui va arriver avec l'accès porte à porte pour les véhicules. Ma proposition, ça serait qu'il y ait plus de débarcadères pour que les véhicules qui viennent chercher ou reconduire des gens ne soient pas obligés de se stationner de telle sorte que finalement il reste juste une voie pour la circulation. D'autant plus que si on dit que le
1650 boulevard l'Assomption est destiné à être une artère importante, je trouve ça un peu compliqué quand on pense que du côté de la...

Il y a trois artères qui traversent ou qui bornent le PPU. La rue Viau vient d'être rétrécie par une piste cyclable, on a dit la dernière fois que la rue Dickson, on n'y toucherait pas, on
1655 viserait à ce que ça soit résidentiel. Alors il reste finalement seulement le boulevard l'Assomption au centre. S'il y a seulement deux voies de chaque côté puis qu'il n'y a pas d'espace de stationnement puis pas de débarcadère, moi je pense que ce que ça va donner comme message, c'est que les gens dans les résidences, ils ne peuvent pas sortir ou ils s'en vont en banlieue dans d'autres résidences où est-ce que c'est plus possible d'accéder.

1660 Alors ça résume à peu près ce que j'avais à dire mais c'est vraiment... Puis je parle juste des aînés mais je pense que ça pourrait servir aussi aux parents qui ont des poussettes, aux personnes plus, disons... Il n'y a pas d'âge pour avoir une jambe cassée, alors cette problématique-là, pour moi, me semble... Il me semble que le PPU devrait avoir un œil un petit
1665 peu plus insistant sur ces problématiques-là.

LE PRÉSIDENT :

1670 Merci beaucoup, Madame Jetté. Vous avez tout à fait raison d'attirer notre attention sur la question des aînés, à la fois parce qu'ils sont déjà nombreux dans ce secteur-là et dans la mesure où le discours qu'on entend en est un de cohabitation, convivialité, mixité, etc. C'est tout à fait pertinent de soulever les besoins, les attentes particulières là-dessus. Monsieur Séguin?

M. MICHEL SÉGUIN, commissaire :

1675 Est-ce que vous avez des choses à nous dire aussi sur votre expérience, parce que vous avez une expertise quand même comme résidente du secteur, sur la cohabitation avec les camions, les autos, les piétons, les vélos ? Est-ce que vous avez des expériences à partager avec nous?

1680

Mme LUCIENNE JETTÉ :

1685 J'aurais pu apporter une photo, ça aurait été un peu macabre, d'un accident qui est survenu vraiment presque sur mon balcon, de quelqu'un qui est tombé ou en tout cas qui a été frappé, on ne le sait pas trop, mais c'est arrivé. C'est déjà arrivé, puis j'ai même une photo de l'accident.

1690 Alors c'est sûr que sur la rue Sherbrooke, c'est une route numérotée, ce n'est pas juste une rue municipale, alors je ne vois pas comment on pourrait ralentir la circulation sur la rue Sherbrooke qui est quand même une route, mais la difficulté, disons, c'est que la cohabitation camion/autobus, d'abord, c'est d'abord pendant les heures ouvrables. Le soir, c'est assez tranquille, puis les fins de semaine, c'est tranquille aussi. Mais c'est vraiment, je dirais, de 7 h 30 du matin à peu près, à peu près jusqu'à 5 h et là, vraiment, traverser la rue, autant la rue Sherbrooke que le boulevard l'Assomption, pour des personnes qui sont en déficit de mobilité, 1695 c'est presque impossible à faire. C'est presque impossible. Alors c'est difficile.

M. MICHEL SÉGUIN, commissaire :

Donc il y a un travail à faire à ce niveau-là.

1700

Mme LUCIENNE JETTÉ :

Bien, il y a un travail, disons que depuis que les entrepôts d'alimentation ont fermé, il y a moins de camionnage très tôt le matin, mais il y a du camionnage très tôt le matin de Coca-Cola, puis je pense qu'ils sont là puis ils ont le droit d'être là évidemment, mais en tout cas, pour moi, c'est comme vraiment un casse-tête d'imaginer que la rue aurait seulement deux voies de chaque côté avec des camions 53 pieds qui s'en vont dans un sens ou dans l'autre. Puis, bon, je pourrais parler aussi des autres compagnies mais disons Coca-Cola, c'est peut-être ceux-là qu'on voit le plus mais il y a aussi la compagnie de... Je ne sais pas si c'est Bell ou Vidéo-tron, mais en tout cas, il y a une compagnie d'installation électrique.

1705

1710

Alors le camionnage est incessant, sans compter évidemment les livreurs, la poste, bon, toute la vie économique. Et pour moi, penser un quartier seulement vélo et à pied, pour moi, c'est rêver.

1715

M. MICHEL SÉGUIN, commissaire :

Je vous amène, vous avez évoqué le programme québécois Municipalité amie des aînés et du vieillissement actif. Vous parlez de ça dans votre mémoire. Quand il s'agit d'espaces verts ou d'espaces publics, vous avez dit que ça nécessitait d'aménager des bancs entre autres choses mais est-ce qu'il y a d'autres choses en particulier qu'on doit envisager dans ces espaces verts ou espaces publics là pour répondre aux besoins des aînés en particulier? Est-ce qu'il y a des choses, d'autres éléments à considérer?

1720

1725 **Mme LUCIENNE JETTÉ :**

1730 Bien, moi je pense que tantôt on a parlé d'une œuvre d'art dans la place publique, moi, je pense que ça serait une belle occasion d'avoir aussi un espace pour que, exemple, le Bibliobus puisse venir stationner là et offrir des services de bibliothèque. Parce que la bibliothèque, les bibliothèques dans le coin ne sont pas tout à fait à distance de marche pour des personnes âgées.

1735 C'est sûr qu'il y a des programmes où on peut avoir les livres apportés par la poste et tout ça, mais il me semble que si on veut amener la culture, partager la culture, bien les Bibliobus – « le », je pense qu'il y en a juste un, je ne sais pas combien il y en a – mais c'est un service municipal, il me semble, qui pourrait fréquenter un espace comme ça puis où les gens pourraient aller s'emprunter des livres dans l'autobus, puis venir les reporter deux semaines après. Mais pour ça, ça prend un espace pour arrêter, puis je ne pense pas que ça serait bienvenu que le Bibliobus stationne sur le boulevard l'Assomption et puis que les gens arrivent puis aillent chercher des livres.

1745 Mais moi je pense que ça pourrait être... Même, aussi, on a parlé des jeux pour les enfants, mais c'est possible aussi d'avoir des jeux pour les adultes. On en voit des jeux près de la station de métro de la Place des Arts où est-ce qu'il y a des balançoires lumineuses et ça permettrait pas juste aux aînés, mais ça permettrait aussi aux aînés de faire un petit peu plus d'exercice que de juste s'asseoir dans la chaise berçante dans le jardin de la résidence et puis faire dix pas puis revenir. J'imagine que ça pourrait être...

1750 Puis montrer que c'est une vision plus jeune, plus aussi conviviale parce que ça permettrait de voir des enfants, ça permettrait de voir des personnes plus... Des jeunes familles, tandis que dans les résidences, c'est beau mais on est entre vieux finalement et puis à moins que quelqu'un vienne avec ses deux enfants puis c'est tout, puis tout le monde se lance dessus pour les toucher et leur donner des becs, il me semble que dans un endroit comme un espace public, ça pourrait permettre cette proximité-là, puis une certaine appartenance.

1755 Puis les jeunes pourraient voir que les vieux qu'ils ne voient pas parce qu'ils sont dans des
maisons fermées, ils pourraient voir que c'est des gens qui marchent et puis qui parlent et puis
qui vivent.

M. MICHEL SÉGUIN, commissaire :

1760
Merci beaucoup pour votre éclaircissement.

LE PRÉSIDENT :

1765 Ma collègue a des questions pour vous, Madame Jetté.

Mme MARIE LEAHEY, commissaire :

1770 Madame Jetté, je ne veux pas vous piéger, je sais que vous parlez en votre nom, mais
vous êtes une résidente, il n'y en a pas beaucoup ça fait qu'on en profite. Les intervenants avant
vous nous ont parlé d'avoir des commerces. Moi, je voudrais savoir, est-ce que les gens dans
votre résidence ou vous-même avez des idées du genre de commerce qui serait apprécié dans
le secteur?

1775 **Mme LUCIENNE JETTÉ :**

1780 Ah, mais c'est sûr que l'épicerie, c'est le vœu de tout le monde, parce qu'il y en a une
petite aux pyramides. Apparemment que c'est dans les plans mais disons c'est au promoteur
d'en parler. Mais c'est sûr que dans le moment, la façon dont les épiceries sont réparties dans le
quartier, ça prend des bonnes jambes vraiment, ou il faut y aller en autobus. Maintenant, c'est
sûr qu'il y a des commerçants qui sont assez brillants pour envoyer un autobus de leur magasin
pour venir chercher les clients à la résidence. Ça, ça existe déjà, mais évidemment, c'est deux
heures par semaine, à telle heure, tel jour. Alors si vous avez besoin, je ne sais pas, d'acheter
quelque chose le vendredi, bien c'était le mercredi. Bon, alors l'épicerie, c'est une chose
1785 importante.

1790

Maintenant, ce qui est beaucoup demandé, et là-dessus, je vous réfère même à une assemblée générale de la Caisse Desjardins Mercier il y a déjà deux ans ou trois ans, un guichet automatique. Parce que évidemment, il y a des guichets à la Banque Royale, il y en a un à la Caisse, mais ça a l'air de rien, mais des fois, même à l'intérieur des fois les distances sont longues pour les gens et puis ça, c'est des services qui sont... Je dirais que c'est les deux services qui sont les plus... qui reviennent le plus souvent dans les conversations : l'épicerie et le guichet.

1795

Mme MARIE LEAHEY, commissaire :

Merci beaucoup.

1800

LE PRÉSIDENT :

Moi-même je vais vous ramener rapidement sur la question du stationnement.

1805

Mme LUCIENNE JETTÉ :

Oui.

1810

LE PRÉSIDENT :

Juste pour comprendre, pour vous, est-ce que, ce qui est le plus important, c'est de préserver des espaces de stationnement libres ou d'assurer des lieux d'embarquement et de débarquement les plus rapprochés possible des résidences pour personnes âgées?

1815

Mme LUCIENNE JETTÉ :

Pour moi, le besoin numéro un, c'est l'embarquement et le débarquement. Ça, c'est le plus important. Maintenant, je n'en ai pas parlé tantôt parce qu'au fond, à mon avis, il va encore

rester des besoins de stationnement parce que, bon, je vois de l'autre côté, le HLM, il y a des gens qui ont des autos et puis c'est des autos qui dorment dehors la nuit.

1820 Alors peut-être qu'éventuellement, si on ne veut pas monopoliser de l'espace urbain vraiment – parce que moi je considère que de stationner sur la rue gratuitement, c'est utiliser un espace public qui a été payé par tout le monde et que moi, avec ma voiture, je le monopolise – bien peut-être qu'il y aurait moyen de faire comme certains centres d'achats font ou avec un stationnement étagé quelque part dans les parages où les gens ont besoin de marcher mais pas trop, mais ils ont un endroit pour stationner leur véhicule, quitte à ce que ce soit un endroit
1825 payant, et à ce moment-là, bien ça ne nécessite pas de stationnement sur rue. La rue à ce moment-là est pour la circulation.

LE PRÉSIDENT :

1830 Parfait. Merci beaucoup, Madame Jetté.

Mme LUCIENNE JETTÉ :

Merci.
1835

LE PRÉSIDENT :

1840 Alors j'invite donc la Chambre de commerce de l'Est de Montréal et Compagnie Rafraîchissements Coca-Cola Canada avec madame Christine Fréchette et monsieur David Labrosse. Bonsoir, Madame! Bonsoir, Monsieur!

Mme CHRISTINE FRÉCHETTE :

Bonsoir!
1845